



**Déclaration de la Section Sgen-CFDT Aquitaine au Conseil d'Administration
du 12 mars 2024**

Monsieur le président du conseil d'administration, monsieur le directeur général du Crous de Bordeaux, mesdames et messieurs les membres du conseil d'administration du Crous de Bordeaux.

Alors que le Budget Rectificatif n°3 du 20 décembre 2023 présentait une consommation de 670 ETP, déjà bien en dessous du plafond d'emploi autorisé pour une masse salariale de 28 874 177€, le Compte Financier 2023 précise une consommation de 657,29 ETP pour une masse salariale de 28074762€. Soit un différentiel d'un peu plus de 12 ETP pour près de 800000€ de masse salariale en deçà des prévisions.

Le Sgen-CFDT Aquitaine constate une sous-consommation non négligeable de la masse salariale et regrette que nos diverses interventions soient restées lettre morte. Vous nous avez assuré, à plusieurs reprises lors des instances représentatives du personnel et de ce conseil d'administration que les moyens humains étaient mis dès que nécessaires et justifiés. Cependant, la réalité du terrain nous démontre bien souvent le contraire. Les remplacements dans certaines unités de gestion sont insuffisants, voire inexistantes.

Le Sgen-CFDT Aquitaine s'inquiète des bonnes conditions de travail et des risques psychosociaux en cette période d'activité soutenue. Il devient de plus en plus difficile d'accomplir notre mission de service à l'étudiant.

Si la mise en place d'un groupe de travail "Politique de recrutement" dans les semaines à venir nous montre une volonté de la direction d'améliorer une situation dégradée, nous restons toutefois vigilants à cette situation et aux résultats de ce groupe de travail.

Dans ce contexte, et en espérant que cette énième intervention sera porteuse d'une réelle amélioration, le Sgen-CFDT Aquitaine se réserve le droit de rejeter ce compte financier.

Merci de votre attention.